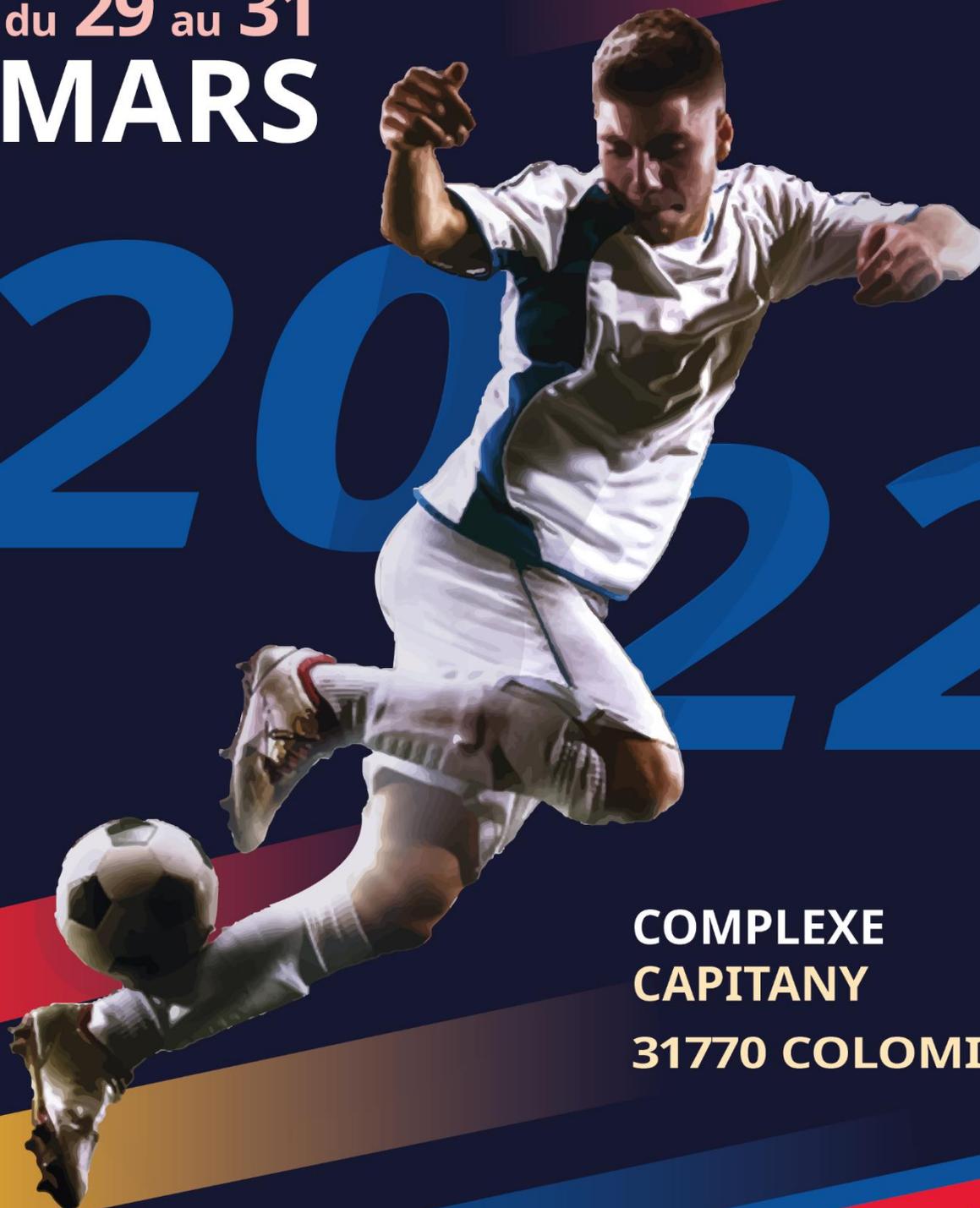


COUPE NATIONALE ESPOIRS PARA FOOTBALL À 7 ADAPTÉ

du 29 au 31
MARS

2022



COMPLEXE
CAPITANY
31770 COLOMIERS

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Colomiers

Venir à Colomiers

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



Le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne est heureux de vous accueillir à Colomiers pour la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté 2022. Soyez les bienvenus à Colomiers, pour partager 3 jours de para football adapté avec plaisir et joie les 29, 30 et 31 mars 2022.

Je remercie la FFSA pour sa confiance, la région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et la ville de Colomiers pour leur soutien. Je remercie également la Mairie de Colomiers et l'US Colomiers Football pour la mise à disposition des installations mais surtout un grand merci au District de Football de la Haute-Garonne pour son implication dans ce projet.

Le comité d'organisation local (COL), les Conseillers Techniques Fédéraux, et les bénévoles mettrons tout en œuvre pour que cette compétition soit une réussite.

Bonne chance à toutes les équipes et leurs compétiteurs présents lors de cette Coupe Nationale Espoirs (16-20 ans) para football à 7 adapté.



Régis FARRE
Président du COL

Bienvenue à Colomiers



Colomiers est une commune du Sud-Ouest de la France. 2^e commune de la Haute-Garonne par son nombre d'habitants, elle a la population la plus jeune du département de la Haute-Garonne.

À l'ouest de Toulouse, cette terre d'aéronautique, urbaine et solidaire, conjugue développement économique, accompagnement social et tissu associatif engagé.

De nombreux secteurs d'activité performants sont présents à Colomiers qui compte 2700 entreprises. Cette expansion a commencé avec l'ascension française puis européenne de l'aéronautique : Bréguet, Dassault, puis Aerospatiale se sont installés sur le territoire. Aujourd'hui, le groupe international Airbus Group y construit l'aviation de demain.

Au-delà de ce développement économique, la ville de Colomiers héberge également 300 associations dont 80 clubs sportifs qui regroupent pas moins de 11500 licenciés.

Avec sa politique publique tournée vers la solidarité, l'éducation, la culture, le sport, les loisirs, la ville de Colomiers met tout en œuvre pour fédérer sa population et maintenir une dynamique importante.



Venir à Colomiers



Complexe Sportif Capitany

10 avenue Yves Brunaud

31770 Colomiers

En voiture

- Prendre la sortie 3 de la N124

En train/TGV

- Depuis la Gare Matabiau (Gare SNCF de Toulouse)
- Prenez le métro, ligne A, en direction de « Basso Cambo »
- Descendez à la station « Arènes »
- Prenez le bus, ligne L2, à destination de « Colomiers Lycée International »
- Descendez à l'arrêt « Naurouze »
- Il vous reste 730 mètres de marche pour arriver au Complexe Sportif de Capitany.

En avion

- Depuis l'aéroport Toulouse Blagnac
- Rejoignez la ligne T2 du tramway, à destination de Palais de Justice
- Descendez à « Ancely »
- Prenez le bus, ligne 46, à destination de « Basso Cambo »
- Descendez à l'arrêt « Flambère »
- Prenez le bus, ligne 63, à destination de « Tournefeuille Lycée »
- Descendez à l'arrêt Fontaine
- Marchez 1 kilomètre pour rejoindre le complexe sportif Capitany

Les organisateurs n'assureront pas les transports, merci de bien vouloir anticiper vos déplacements.

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Régis FARRE

Président du Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Laure NOWAK
Secrétaire général	Cécile JANIS
Commission Coordination / Logistique	Claire THIRIOT
Commission Sportive	Caroline SAJOUS
Commission Médicale	Claire THIRIOT
Commission Restauration	Jean Luc LACOMME
Commission Partenariats / Hébergement	Charlotte BOTTER
Commission Communication	Chloe ROYET
Commission Animation / Bénévolat	Jonathan PERRIN
Commission Développement Durable	Marine SOULERE

Cadre Technique National para football adapté	Hervé DEWAELE hervé.dewaele@sportadapte.fr
Déléguée Technique Fédérale du championnat	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para football adapté	Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr



COL CNE para football à 7 adapté 2022
Comité Départemental du Sport Adapté de la
Haute-Garonne (CDSA 31) – Claire THIRIOT

7 rue André Citroën

31130 Balma

06 19 85 80 58 – cdsa31@gmail.com

Programme prévisionnel

Mardi 29 mars 2022

14h00 - 18h00	Accueil des délégations à la salle SATGE
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture à la salle SATGE
19h00 - 20h00	Réunion des entraîneurs au club House USC Football
19h30 - 21h30	Repas à la salle de convivialité

Mercredi 30 mars 2022

08h00 – 09h00	Échauffement au Complexe Capitany
09h00 - 12h30	Matches au Complexe Capitany
12h00 - 14h00	Repas à la salle de convivialité
14h00 - 18h00	Épreuves au Complexe Capitany
19h30	Repas de gala au Bowling de Colomiers (à confirmer)

Jeudi 31 mars 2022

08h00 – 09h00	Échauffement au Complexe Capitany
09h00 - 11h30	Phases finales au Complexe Capitany
11h30 - 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture au Complexe Capitany
11h00 - 13h00	Distribution des paniers repas à la salle de convivialité
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 25 février 2022](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 29 mars 2022 de 14h00 à 18h00

À la salle SATGE

Complexe Sportif Capitany, 10 avenue Yves Brunaud, 31770 COLOMIERS

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du football en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation comme précisé dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 19h30 à 21h30 le vendredi soir et de 12h00 à 14h00 le samedi midi.

Ils auront lieu à :

La salle de convivialité

Complexe Sportif Capitany, 10 avenue Yves Brunaud, 31770 COLOMIERS

La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

Mercredi 30 mars 2022 à 19h30
Au bowling de Colomiers (à confirmer)
29 chemin du Loudet, 31770 COLOMIERS

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

Jeudi 31 mars 2022 de 11h00 à 13h00
À la salle de convivialité
Complexe Sportif Capitany, 10 avenue Yves Brunaud, 31770 COLOMIERS

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Nous vous remercions d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification à la Coupe Nationale Espoirs seront appliquées. Le règlement para football à 7 adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para football adapté

Modalités d'inscription

La Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté relève du règlement para football adapté FFSA.

Peuvent participer à la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation à la Coupe Nationale Espoirs, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 25 février 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 25 février 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para football adapté – Stéphane LAVERGNE – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE – est programmée le :

Mardi 29 mars 2022 à 19h00
Au Club House de l'US Colomiers Football
Complexe Sportif Capitany, 10 avenue Yves Brunaud, 31770 Colomiers

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à lavergne.st@orange.fr.

Échauffement et compétition

Les temps d'échauffement seront encadrés par les éducateurs sportifs référents de chaque délégation. Les terrains d'échauffement seront accessibles aux équipes 1 heure avant le début des matchs.

Les phases de poules se dérouleront dès le mercredi matin et tout au long de la journée sur les terrains de compétition prévus à cet effet et aux dimensions légales précisées dans le règlement sportifs para football adapté FFSA.

Les phases finales se dérouleront le jeudi matin avant la remise des récompenses prévue à midi.

Équipements sportifs

Chaque délégation doit avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes pour les 2 jours de compétition.

Les sportifs doivent jouer en crampons et avec protège-tibias (obligatoire).

Terrain synthétique : crampons aluminium interdits.

Terrains herbe : crampons aluminium autorisés.

Catégories d'âge

La compétition est ouverte à la catégorie -21 ans (16/20 ans), soit les joueurs nés entre 2001 et 2005.

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs âgés de 15 ans (nés en 2006).

Le joueur qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour le football à 7 en compétition ».



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 25 février 2022**

COL CNE 2022 – CDSA 31 – 7 rue André Citroën, 31130 BALMA

cdsa31@gmail.com – 06 19 85 80 58

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 31**.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT ABC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 25 février 2022**

COL CNE 2022 – CDSA 31 – 7 Rue André Citroën, 31130 BALMA

cdsa31@gmail.com – 06 19 85 80 58

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	N° maillot	Classification (AB ou BC)	Régime alimentaire
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du football.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT BCD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 25 février 2022**

COL CNE 2022 – CDSA 31 – 7 Rue André Citroën, 31130 BALMA

cdsa31@gmail.com – 06 19 85 80 58

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	N° maillot	Classification (BC ou CD)	Régime alimentaire
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du football.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin de la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin de la Coupe Nationale Espoirs para football à 7 adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Claire THIRIOT – COL CNE para football à 7 adapté 2022
Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Garonne (CDSA 31)
7 Rue André Citroën, 31130 Balma
06 19 85 80 58 – cdsa31@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 25 février 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Complexe Sportif Capitany
10 Avenue Yves Brunaud
31770 Colomiers



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Ibis budget	2 Av. Hermès, 31770 Colomiers www.all.accor.com 08 92 68 32 79	À partir de 60€/nuit la chambre double ou triple Hors petit déjeuner	1,5 km
Zenitude Hôtel Résidences Toulouse : Le Parc de l'Escale	8 Rue de Caulet, 31300 Toulouse https://www.zenitude-hotel-residences.com/fr_FR/residence/toulouse/119 05 31 61 74 00	À partir de 73€/nuit 1 à 2 personnes	1,7 km
Friendly Auberge Restaurant	32 Rue Gilet, 31770 Colomiers www.friendly-auberge.com 05 61 42 37 42	À partir de 57 €/nuit par personne, petit déjeuner compris	1,9 km
Brit Hotel Toulouse Colomiers – L'Esplanade	4 Esp. François Mitterrand, 31770 Colomiers www.hotel-toulouse-colomiers.brithotel.fr 05 61 78 92 92	À partir de 99 €/nuit la chambre	2,3 km
Park Wilson Airport	1 Bd Jean-Auguste Ingres, 31770 Colomiers www.parkwilsonairport.com/fr/ 05 61 49 94 26	À partir de 66€/nuit	3,4 km
Nemea Appart'Hotel Toulouse Saint-Martin	4 Rue Alain Fournier, 31300 Toulouse www.nemea-appart-hotel.com 05 34 46 60 82	À partir de 76€/nuit 1 à 2 personnes	3,5 km



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux